

de 25 à 50c. et la question du fret; autrement ils pourraient faire concurrence aux fontes anglaises sur leur propre marché.

Il se vend au Canada une quantité considérable de tapis "Union" fabriqués à Philadelphie. Ces tapis "Union" de fabrication américaine sont faits d'un mélange de coton et de jute, et sont entrés à 25 p.c. de droit. Les tapis "Union" fabriqués au Canada sont faits moitié de laine et moitié de coton; ils sont par conséquent plus chers, mais valent incomparablement mieux que l'article américain.

On se plaint que quelques maisons d'importation ont mis sur le marché des raisins de Corinthe fausement marqués, qu'elles vendent à meilleur marché que les marques véritables. Une lettre de Patras à une maison de cette ville, dit que des raisins de qualité supérieure ont été vendus pour Montréal avec les marques "Filiatra" ou "Provincial," tandis qu'ils valent réellement beaucoup moins que ces marques. Des plaintes se sont fait entendre aussi sur notre marché au sujet de ces raisins. Que l'on ait donc l'honnêteté de vendre sa marchandise pour ce qu'elle est.

Renseignements Commerciaux

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

La société en commandite "Belleau & Massue," ferronneries, Montréal, (Achille F. Belleau, Gaspard F.-X. Massue, gérants, et Marie-F. Massue, épouse de Eugène G. Simard, commanditaire), a été dissoute le 11 novembre 1892.

La société "Michaud & Lefebvre," (Frédéric Michaud et Geoffroy Lefebvre), chaussures, Montréal, a été dissoute le 15 novembre 1892.

La société "Hotte & Dubois," commerçants, Montréal, (Magloire Hotte et Trefflé Dubois), a été dissoute le 17 novembre 1892.

La société "Louis Deguire & Cie.," menuisier, etc., (F. Laurent, I. Séguin et Louis Deguire), a été dissoute le 6 janvier 1892.

La société "St-Jean & Lacroix," foins, grains, charbons, etc., Montréal, (B. St-Jean et L. Lacroix), a été dissoute le 6 novembre 1892.

La compagnie "The William Johnson Company," Montréal, a été mise en liquidation volontaire le 5 novembre 1892.

La société "E. & U. Martin," confiseries, Montréal, (Edmond J. Martin & W. Martin), a été dissoute le 11 novembre 1892.

La société "H. Bulmer jun & Bros.," bois de service, Montréal, (Henry Bulmer jun et John A. Bulmer), a été dissoute le 4 mars 1892.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

"The Dominion Desinfectant Company," constituée par lettres patentes de Québec, le 1er septembre 1892, Montréal, Karil Boissevain, gérant principal.

"The Dominion Construction Co. Ltd.," constituée par lettres patentes du Canada, le 26 juillet 1892, Montréal, Edward M. Fulton, président.

"The Aner Incandescent Light Co.

Ltd.," constituée par lettres patentes du Canada, le 8 octobre 1892, Alphonse Desjardins, président.

"La Compagnie de Publication du Canada Revue," constituée par lettres patentes de Québec, le 9 août 1892, Montréal, A. Filiatrault, directeur-gérant.

"Roy & Patenaude," charcutiers, Montréal, Jos. H. Roy, de Montréal et Ovide Patenaude, de Ste-Ounégonde.

"Raymond & Fils," entrepreneurs menuisiers, Montréal, Dolphis Raymond et Prosper Raymond; depuis le 21 novembre 1892.

"Gardner & Rhodes," épiciers, Montréal, Théod. S. Rhodes, Robert D. Gardner; depuis le 4 juin 1892.

"Joncas & Robichaud," restaurant, Montréal, Hector Joncas et Léon Robichaud; depuis le 1er septembre 1892.

"Michaud Lefebvre & Ois.," chaussures, Montréal, Frédéric Michaud, Geoffroy Lefebvre et Alfred Lambert; depuis le 7 novembre 1892.

"A. Mitchell & Co.," agents d'assurance etc., Montréal, Alexander Mitchell et Alexander F. Mitchell; depuis le 18 novembre 1892.

"E. B. Prieur & Cie.," grains etc., Montréal, Elie Baptiste Prieur et Henri Gervais; depuis le 8 octobre 1892.

"Daveluy & Frères," agents d'immeubles, Montréal, George Daveluy et Joseph P. Daveluy; depuis le 21 novembre 1892.

"Guillet & Hodder," peintres décorateurs, Montréal, Edmond Guillet et Alexandre Hodder; depuis le 19 novembre 1892.

RAISONS SOCIALES

"Simpson Bros" confiserie, Montréal, William D. Simpson, seul, depuis le 18 novembre 1892.

"Toronto Watch Co.," horlogerie, Montréal, Lowrie P. Christie, seul, depuis le 12 novembre 1892.

"H. Bulmer, jun. & Bro.," bois de service, Montréal, John A. Bulmer, seul, depuis le 4 mars 1892.

"François Décoste," barbier, Montréal, Céline St. Onge, épouse de François Décoste, seule, depuis le 18 novembre 1892.

"Dame J. Durocher & Cie.," restaurant, Montréal, Antoine Oscar Bastien, de la Jeune Lorette, seul, depuis le 18 octobre 1892.

"J. H. Galarneau & Co.," fourrures, etc., Montréal, Alexandre Noel, seul, depuis le 28 octobre 1892.

COMMANDITES

"Tester & Co.," confiserie en gros, Montréal, Thomas Montgomery, gérant; James McBride, commanditaire, ayant fourni \$20,000. Du 9 novembre 1892 au 1er janvier 1898.

DEMANDE DE SEPARATION DE BIENS
Madame Marie Marianne Malvina Reid, épouse de M. Louis Napoléon Carle, marchand de vins, de Montréal.

Madame Elodie Thibodeau, épouse de M. Théodule Lebland, marchand, de Napierreville.

Madame Marie Joséphine Léda Matte, épouse de M. Geo. Hough, propriétaire d'écuries de louage, de Québec.

DIVIDENDES DE FAILLITE

Dans l'affaire de M. Ernest Neveu, de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 23 novembre. Bilodeau & Renaud, curateurs.

Dans l'affaire de Henry Belleville; premier et dernier dividende payable à partir du 30 novembre. Bilodeau & Renaud, curateurs.

Dans l'affaire de Mary Ann Coffey, veuve M. Skelly, de Rawdon; premier et dernier dividende payable à partir

du 5 décembre. Ohs Desmarteau, curateur.

Dans l'affaire de John Shaver, de la Côte des Neiges; deuxième et dernier dividende payable à partir du 6 décembre. Ohs Desmarteau, curateur.

Dans l'affaire de Geo. Forest, de Bonaventure; premier et dernier dividende payable à partir du 6 décembre. Henry A. Bédard, curateur.

Dans l'affaire de J. B. Fortier, de Ste-Claire; premier et dernier dividende payable à partir du 6 décembre. H. A. Bédard, curateur.

CURATEURS

M. E. A. Piché a été nommé curateur à la faillite de M. L. J. B. Brassard.

M. Chas. Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de M. Augustin Pontbriand, de St-Guillaume.

M. Chas. Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de Mme Emma Tisdale, de St-Jean.

M. Geo. Darveau a été nommé curateur à la faillite de M. Georges E. Savard, de Québec.

FAILLITES

Upton.—La compagnie de chaussures d'Upton "The Upton Shoe Company," a fait cession de ses biens.

Fraserville.—Mme. Anna Deschesne, épouse de S. P. Bellay (Bellay & Cie), magasin général, a fait cession de ses biens.

Québec.—C'est M. Georges E. Savard, autrefois hôtelier et maintenant embouteilleur, qui a fait cession de ses biens et non pas M. E. Savard, hôtelier.

Montréal.—Une demande de cession a été faite à Alfred Henry Wilson, entrepreneur, faisant affaires sous le nom social de "Wilson & Frost". Cette demande est contestée. M. Wilson prétend avoir un surplus de \$100,000 sur un passif de \$800,000.

C'est M. Alexander Chisolm, personnellement, qui a fait cession de ses biens; la société Alexander Chisolm & Sou a reçu une demande mais n'a pas fait cession.

Cap St-Ignace.—M. J. S. Bernard, magasin général, a fait cession de ses biens, L'Ange Gardien (Rouville).—M. Jos. Dauray, magasin général a fait cession de ses biens.

NOTES

L'affaire Belleau & Massue, de Montréal, a été réglée; M. Belleau se retire de la société et M. Massue continue seul les affaires, tant au magasin de la rue Notre-Dame qu'à celui de la rue Ste. Catherine. La raison sociale de ce dernier magasin sera Massue & Rollin. M. Massue s'est arrangé avec les créanciers qu'il paiera en plein, moyennant un délai qui lui a été accordé, avec 5 p. c. d'intérêt.

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

P. HEMOND & FILS,

FAILLIS.

Le sousigné vendra par encan public Mardi le 29 Novembre 1892, à 11 heures A.M., sur les lieux les propriétés suivantes, appartenant à la faillite, savoir:

La moitié nord-ouest du lot numéro quatre-cent-quarante-trois du quartier numéro quatre (4 N.-O., lot 443-4) sur le plan et livre de renvoi officiels de la Cité de Hull, contenant trente-trois pieds de largeur, par quatre-vingt-dix-neuf pieds de profondeur, borné en front par la rue Principale, en arrière par les lots 446 et 447 c du dit quartier, du côté nord-ouest par le lot No 444, et du côté sud-est par l'autre moitié du dit lot 443 avec bâtisses et ornières.

AUSSI:

pour le compte de ceux y concernés, un lot de terre, étant le huitième nord-ouest du lot No 188 du quartier No 4, Cité de Hull, contenant 24 pieds de front sur la rue Victoria par trente-trois pieds sur la rue Albion.

Pour toutes informations s'adresser à

CHS DESMARTEAU,

Curateur.

1533 rue Notre-Dame, Montréal.

Marble and Granite Works

Côte-des-Neiges, Montréal.

J. & P. BRUNET

Importateurs et Manufacturiers de Monuments, Tombes, Charniers, Poteaux, Copings et toutes sortes d'Ouvrages de Cimetières

Réparations en tous genres à des prix très modérés.

Résidence: J. BRUNET Côte-des-Neiges Téléphone 4688.

Scientific American Agency for



For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, \$3.00 a year; \$1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York.

J. L. DUHAMEL

Marchand-Tailleur

1680 rue Ste-Catherine

3e porte de la rue St-Denis, Montréal.

Assortiment complet

— DE —

Tweeds Français, Anglais, Ecossais, Etc., Etc.

à très bas prix.

LOTION PERSIENNE



Pour blanchir le teint, lui rendre ou conserver sa couleur de rose, faire disparaître les rougeurs, le masque et autres taches de la peau, la LOTION PERSIENNE est une préparation sérieuse, unique en son genre. C'est un véritable remède pour la peau. Ce n'est pas une poudre blanche, délayée dans de l'eau ou de l'essence. La Lotion Persienne, au contraire, est une préparation médicamenteuse, transparente et limpide comme de l'eau. Lorsque la peau est bruni par le soleil, la Lotion Persienne lui rend promptement sa fraîcheur et son teint rose, en ajoutant une cuillerée tous les matins à l'eau pour se laver. La Lotion Persienne se vend dans toutes les pharmacies de la Province, en bouteilles de 50 cents. Méfiez-vous des contrefaçons.

S. LACHANCE, PROPRIÉTAIRE,
1533 & 1543 Rue Ste-Catherine, Montréal.